

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 52

Artikel: Hommes et maisons
Autor: Villard, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Hommes et maisons.

I

Rien ne me donne plus de peine à trouver qu'un titre et souvent, faute de mieux, je me vois forcé de choisir des expressions indiquant peu ou imparfaitement la chose dont je veux parler ; j'ai en outre l'esprit ainsi fait, que tout cadre, tout programme auquel j'ai à me conformer, m'enlève tout le charme du sujet et me semble là, comme un triste gendarme qui empêche mon imagination de sortir des frontières qu'ils lui ont déterminées.

Cette fois-ci, bien que j'aie l'intention positive de parler des habitations et de leurs habitants, il est fort probable que j'erre parfois loin de mon sujet, à la poursuite d'une idée qui me sourie et que je vous dise tout autre chose, que je ne devrais ; c'est ce que l'on verra.

J'ai lu quelque part : « Les monuments sont l'écriture des peuples. » Je dirai : « les maisons sont l'histoire des hommes. » En effet, l'on voit se refléter dans les constructions que l'homme édifie à son usage, ses habitudes, ses besoins, jusqu'aux sentiments qui l'animent ; les preuves de ce fait existent partout, pas n'est besoin de les citer, il n'y a qu'à regarder pour se convaincre.

L'on m'objectera peut-être que les maisons à loyers qui surgissent par centaines de la terre à l'heure qu'il est, n'étant pas faites pour l'usage de celui qui les construit, ne portent pas nécessairement l'empreinte de ses mœurs, de ses habitudes et singularités ; mais c'est précisément le contraire, c'est précisément celles qui décrivent le mieux leur constructeur.

Je ne saurais voir qu'un homme entreprenant, audacieux, avide de gains et de revenus, dans ces immenses entassements d'étages qui bordent les rues de nos villes, en leur enlevant l'air et le soleil. On retrouvera même jusqu'aux sentiments de leurs fondateurs dans ces tours de Babel où pullule une population étioyée et malade.

Celle-ci, qui est bien éclairée, ventilée avec soin, construite en matériaux convenables et solides, où les pièces sont peu nombreuses, mais où elles sont sainement conçues et établies, m'indique un auteur consciencieux, mettant au-dessus du mercantilisme, la sécurité et la santé de ses locataires ; celle-là, où

dans un espace restreint de nombreuses pièces sont placées tohu-bohu, où l'air et la lumière sont rares, où l'humidité suinte sur les murs, ne me montre au contraire que le financier égoïste, qui parodie à sa façon le mot de Mazarin, en l'appliquant à ses locataires : « Qu'ils étouffent, qu'ils gèlent, qu'ils soient goutteux tant qu'il leur plaira, pourvu qu'ils paient. »

Un seul genre de maison me jetterait dans la perplexité, c'est la maison dite ouvrière. Jamais plus de bonne volonté à la philanthropie, plus de respect pour l'hygiène, plus de sollicitude pour la santé n'ont été requis à une construction, tellement qu'il semblerait que cela dût se traduire en lettres vivantes aux yeux de tous ; hélas !... ce n'est pas tout à fait cela et mon axiôme, pour ma honte, s'en trouve infimé d'autant ; mais là ! est-ce ma faute, si tous ces beaux sentiments, — par modestie peut-être, — restent voilés au public ?

Ah ! j'entends beaucoup de récriminations, et je commence déjà à regretter d'avoir abordé un tel sujet ; comment, me dit-on, osez-vous attaquer de si respectables choses que nos institutions ouvrières ? De grâce, messieurs, laissez-moi m'expliquer, vous êtes actionnaires, n'est-ce pas ? Eh bien ! c'est précisément pourquoi je ne vous reconnais point dans vos œuvres ; tant que vous serez dans cette fâcheuse position, vous resterez indéfinissables et incompris.

Je ne sais si l'air impur de la ville, ou le plafond trop bas de ma chambre me donnent des façons maussades et me portent à ne pas voir les bonnes idées d'autrui ; mais je m'aperçois avec peine que je deviendrais bilieux si je n'y mettais bon ordre.

Voyons, cher lecteur, si pour me remettre nous allions faire un tour à la campagne, en famille ; madame craint pour ses bottines et se récrie sur l'état des rues ; qu'elle se rassure, nous prendrons un fiacre pour sortir de ville et vogue la galère, tous les chemins ne sont pas l'avenue de la Gare, voyez plutôt la route du Mont.

Bon retour, cocher, nous sommes sauvés !

C'est une bien agréable chose pour le citadin que de mettre le nez aux champs après un long séjour dans l'atmosphère méphitique des rues, comme tout paraît bel et bon, comme on se sent content ; le plus petit objet intéresse : l'oiseau qui s'enfuit

près de vous en faisant prrrt, le murmure du ruisseau, les cascades mignonnes qu'il forme de cailloux en cailloux, les gouttelettes de rosée qui étincellent comme des diamants au bout des feuilles délicates des prés, le bruit du vent dans les haies; tout, en un mot, vous charme délicieusement et vous prédispose à la béatitude la plus douce.

Mais, me voici déjà bien loin de mes moutons; revenons-y, en disant un mot de ce charmant cottage que nous avons devant les yeux.

C'est, en effet, une agréable demeure que celle du père Cascadier, ancien négociant, qui pratique pour l'heure la demi-banque avec succès; n'était le roquet aigri qui en garde la porte, ce serait plaisir d'y entrer; tout y est en ordre, il ne manque pas un paillasson. Je ne veux pas vous dire qu'un goût très parfait ait présidé à sa décoration, Cascadier fait lui-même ses peintures, ce qui est déjà bien joli, mais pour ce qui concerne la commodité, je vous jure que rien n'a été omis; il y a une étagère pour les babouches et un bonheur du jour qui fait le désespoir de mademoiselle; cette jeunesse voudrait voir un piano à la place de ce meuble si utile:

Cécile, tu ne comprendras donc jamais qu'on ne peut serrer ni titres, ni argent dans ton pianot enragé.

L. VILLARD.

Chants nationaux.

LA BRABANÇONNE.

Dans son numéro du 16 courant, la *Gazette de Lausanne*, rappelant la proposition de lord Salisbury, tendant à faire occuper momentanément la Bulgarie par des troupes suisses et belges, cite à ce sujet le *Journal des Débats*, qui se demande si l'on entendra bientôt raisonner sur les bords du Danube et sous les murs de Philippopolis, les accords de la *Brabançonne* et du *Ranz des vaches*.

Ceci nous fournit l'occasion de continuer notre petite étude sur les chants nationaux et donner quelques détails sur la *Brabançonne*, qui est le chant national des Belges. Pour cela, un aperçu historique est ici nécessaire.

Par décision du Congrès de Vienne, de 1815, les Pays-Bas méridionaux ou la *Belgique*, et les Pays-Bas septentrionaux ou la *Hollande*, furent réunis en un seul corps politique, sous le sceptre de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Cette combinaison fut malheureuse, car les populations de ces deux pays étaient entièrement opposées sous le rapport des mœurs, du caractère, de la religion, du langage et des intérêts.

La Hollande était d'ailleurs privilégiée sous plusieurs rapports politiques et administratifs, et de nombreux signes de mécontentement ne tardèrent pas à se manifester au sein du peuple belge. Plusieurs demandes furent tentées, auprès du pouvoir, mais sans succès, et de nouvelles lois plus vexatoires encore, mirent le comble à l'exaspération et à la haine entre Belges et Hollandais.

La révolution, coïncidant avec celle de Paris

(1830), n'en fut que plus passionnée, et l'exemple de la capitale souleva toutes les villes de la Belgique. Le prince d'Orange, fils du roi, à la tête d'une partie des troupes du gouvernement, dut plier devant le flot révolutionnaire et s'enfuit en Angleterre. Dès le 24 août, on vit flotter à Bruxelles le drapeau brabançon.

Les populations bouillantes du Brabant, provinces du centre des Pays-Bas, qui jouèrent toujours un rôle marquant dans l'histoire du pays, s'étaient mises à la tête du mouvement. De là le nom donné au chant national inspiré par ces événements, qui furent pour la Belgique, dès lors séparée de la Hollande et délivrée des Nassau, ce que 89 fut pour la France.

La *Brabançonne*, dont nous donnons ici le texte, est due à un comédien français, nommé Jenneval, engagé au théâtre de Bruxelles, et qui devait bientôt être tué à Berchem, en poursuivant les Hollandais.

Ce fut au début du mouvement populaire, qui éclata un soir à la sortie du théâtre, dont quelques représentations avaient donné lieu à des mesures de polices exagérées, qu'il improvisa ces belles strophes:

Qui l'aurait dit? de l'arbitraire
Secondant les affreux projets.

Sur nous un prince sanguinaire
Vient lancer des boulets.

C'en est fait Belges, tout change!
Avec Nassau, plus d'indigne traité!
La mitraille a brisé l'orange
Sur l'arbre de la liberté.

Trop généreuse en sa colère,
La Belgique vengeant ses droits,
D'un roi qu'elle appelait son père
N'implorait que de justes lois.
Mais lui, dans sa fureur étrange,
Par le canon que son fils a pointé
Au sang belge a noyé l'orange
Sous l'arbre de la licerté.

Fiers Brabançons, peuple de braves,
Qu'on voit combattre sans fléchir,
Du sceptre honteux des Bataves
Tes balles sauront l'affranchir!
Sur Bruxelles au pied de l'archange
Ton saint drapeau pour jamais est planté
Et, fier de verdir sans l'orange,
Croît l'arbre de la liberté.

Et vous, objets de nobles larmes,
Braves, morts au feu des canons,
Avant que la patrie en armes
Ait pu connaître au moins vos noms,
Sous l'humble terre où l'on vous range.
Dormez, martyrs, bataillon indompté,
Dormez en paix loin de l'orange
Sous l'arbre de la liberté.

Lo cazin.

— Dis-vâi, Sami, tè que vas pè lo mondo du que t'as lè galons et que te t'és met de cllia società dâi caporats et dâi sergents, qui'est-te que cein pào bin ètrè « on cazin »? Hiai que l'assesseu revegnâi dè pè Lozena, lo syndico lài fâ: « As-tou fé on ca-